

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Demande d'autorisation unique pour le projet de parc éolien de Châtignier composé de 6 éoliennes et de 2 postes de livraison situés sur le territoire de la commune de BAZOLLES (58)

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 58-2018-09-20-001 en date du 20 septembre 2018 de

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : la Nièvre

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. VARENNEJ Dominique qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du Lundi 15/10/2018 au 17/11/2018 inclus.

les lundi de 16h30 à 12h et de _____ à _____

les Mardi de 16h30 à 18h et de _____ à _____

les Jours de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de BAZOLLES (58)

Autres lieux de consultation du dossier : Mairies de : ACHON, AUMAY-EN-BARON, MONTAIGNY, CROUX-LA-VILLE, LA COLANCELLE, MONT ET MARRE, ROUY, SAINT MAURICE

Registre d'enquête : SAINT SAULGE + VITRY-LACHE

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de Bazolles et sur le site internet de la préfecture de

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : la Nièvre

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la préfecture de la Nièvre

et à la mairie de Bazolles.

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la

préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Lundi 15 octobre de 15h à 18h et de _____ à _____

les Judi 25 octobre de 15h à 18h et de _____ à _____

les Mardi 7 novembre de 9h à 12h et de _____ à _____

les Samedi 17 novembre de 9h à 12h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 15/10/18 de 15 heures 00 à 18 heures 00

Observations de M^{me} ROBSCHMANN

Habitant aux la Ville et St Sculge
Opposition au projet non viable énergétiquement, financièrement et écologiquement, risques sanitaires et sanitaires imputant. Argumentation basée sur une documentation et études officielles.

M et M^{me} BEYRIS Michel et Marie Claude
Habitant au lieu dit Mont sur la commune de Mont et Maré ce projet nous concerne. Nous considérons ce projet comme une atteinte visuelle à nos paysages et nos monuments historiques. Ce projet apporte des nuisances sonores ou infrasons avec des lumières éblouissantes. A souligner également une perte de valeur des maisons. Ce projet est une menace pour notre environnement écologique existant, chaque soir... que dire pour le tourisme? Certains fuient les régions avec Colpennes...

Ces réflexions et d'autres demandes seront faites par courrier auprès du commissaire enquêteur.

En conclusion les éoliennes cannibalisent l'espace rural et si elles ne tournent réellement que 23% du temps en moyenne, elles sont bien visibles 100% de l'année.

le 25/10/18 de 15h00 à 18h00.

Dès l'ouverture de ma seconde permanence, j'ai reçu Nadège LABOUREAU Française qui m'a remis ses observations par écrit. (annexe n°1)

le 07/11/18 de 9h00 à 12h00

ROBSCHMANN Willy (Annexe n°2)

Habitant et président association.

Remise en main propre courrier d'opposition et documents associés

Le 07/11/18

Hélène WEEKS

Remise en main propre ce jour d'un courrier d'opposition au projet éolien.
(Annexe n°3)

Le 07/11/18

MORGAN TRIVIDIC DIDIER LÉGER MENING VÉGINAC

Nous interrogerons très fortement après avoir étudié le projet de façon très poussée de la manière dont le projet est monté, de son impact sur l'économie locale (maisons: Tourisme, Santé/éole à 300m), de la viabilité de la filière (14,000 éoliennes à l'abandon aux USA. actuellement) ce type de projet conduira à une désertification du territoire avec au préalable de nombreux contentieux tant devant le tribunal administratif que devant le tribunal civil.

Le 07/11/18 - M. BEYRIS

Depose le dossier. - (Annexe n°4)

Michel Bay.

Le 8/11/2018 - Sylvie CRÉTEUR

Une réflexion documentée et concertée d'habitants, sur l'implantation jugée injustifiée du parc éolien de Bazailles et les effets néfastes qu'il aura à tous points de vue, est en cours.

Le questionnaire qui en résulte fera l'objet d'un courrier qui sera remis en main propre à M. Dominique VARENNES, Commissaire Enquêteur, le 17/11/2018, jour de clôture de l'enquête publique.

Copie en sera adressée à :

- M. Patrice PERROT, Député de la Nièvre
- Mme Sylvie HASPIC, Préfète de la Nièvre
- M. Christian PERCEAU, Président de la Communauté de Communes Amagne Cœur de Nivernais
- M. Patrice JOUY, Sénateur de la Nièvre
- Mmes et M. les Maires d'Achun, Ansey-en-Bazois, Bazailles, Caux-la-Ville, La Colonnelle, Montapas, Montet-Morand, Rouy, Saint-Maurice, Saint-Saulge, Vitry-Loché

Actuellement un paysage agréable sur
Bayalles et ses alentours serait à notre avis
bien modifié avec ce projet d'éoliennes.
C'est pourquoi nous sommes contre ce projet.
Une pétition est en cours.

Bufilet Amis Destacuyes

~~Bayalles~~ de 12 novembre 2018

J'ai participé à un comité commun ou chacun
a pu faire des remarques au sujet de ce projet.

Je participe également à un comité commun écrit
par les habitants de Bayalles - avis défavorable pour
l'instant.

Samedi 17 Novembre de 9H00 à 12H00

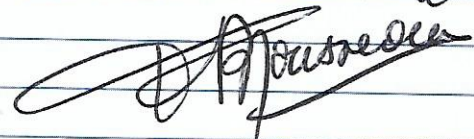
De l'ouverture de ma permanence, j'ai enregistré les
observations suivantes :

- Monsieur DESPLANCHES Michel (Annexe n°5) + documents
- Suisse Eole (Annexe n°5 bis)
- Monsieur GRANGÉ Bernard (Annexe n°6)
- Monsieur MICHON Régis (Annexe n°7)
- Madame SOLY Béatrice
- Monsieur SOLY Thierry } (Annexe n°8)
- Monsieur SOLY Olivier
- Madame WALLISAN Christine } (Annexe n°9)
- Monsieur HILL Peter
- Madame VARANGOT } (Annexe n°10)

je suis favorable au projet d'éoliennes sur notre commune qui s'inscrit complètement dans la transition énergétique. Il permettra de faire travailler les entreprises locales. Ce parc sera bénéfique pour notre commune.

J.F. BONICONS
Je suis favorable au projet éolien sur notre commune qui sera bénéfique pour notre commune.

J.P. M...
Je suis favorable au projet éolien sur notre commune et que cela apporte du travail à tous.



Courrier remis en main propre par M. SOLY THEURIAUX
(Annexe n° 11)

C. TORCOL

Je suis pleinement favorable au projet éolien sur notre petite commune rurale. Ceci est une opportunité à saisir qui permettrait de financer de nombreux projets (école, église à rénover, voirie...). De plus, à l'époque de la transition écologique que nous vivons actuellement qui doit passer obligatoirement par la production d'énergie renouvelable, il apparaît évident qu'un champ éolien est tout à fait nécessaire pour la commune de Bazolles.



D. LANTIER

Je suis favorable sur ce projet éolien sur ma commune et cela permettra une diminution supplémentaire à la commune et apportera du travail aux entreprises locales.



A. LYONNET

Je suis favorable sur ce projet éolien. C'est peut-être l'avenir au lieu des centrales nucléaires.



Concernant les photographies du dossier, presumeds simuler l'insertion paysagère du parc dans l'environnement:

- non seulement ils ne figurent pas tous sur le site de la prospective ... ??? (Ceux de Selins, le hameau le plus concerné, n'y figurent étonnamment pas ... ??) Ils sont donc uniquement visibles en main, donc de façon très restreinte en terme de temps).

- mais ils sont mensongers et trompeurs car ils se contentent de montrer les éoliennes simplement "posées" sur l'herbe, mais ne représentent pas les aires de maintenance (ce n'est pas rien: près de 2000m² chacune) ce qui change totalement la vision de la chose ...

Avons remis ce jour, en main propre, à M. Dominique VARENNE, commissaire enquêteur un document argumentaire/pétition (20 pages, signatures et annexes comprises) des habitants de Bazolles et communes limitrophes qui s'opposent à ce projet et demandent son annulation. (Annexe 15)

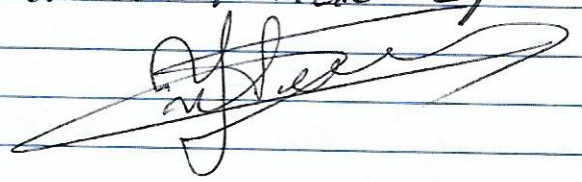
Bazolles le 17/11/2018

Sylvie CRÉTEUR



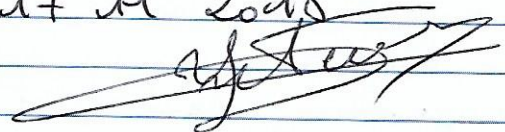
Bazolles le 17 novembre 2018

Ayant participé au courrier rédigé en commun, je n'ai pas pu m'empêcher d'exprimer, à titre personnel, mon sentiment. J'ai donc remis à M^r VARENNE un courrier personnel. (Annexe 12)

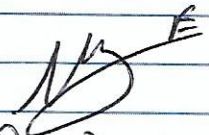


Remis ce jour à M^r VARENNE, en présence de M^{rs} DESTRAYES LE PAUC et moi-même ainsi que M^{mes} CRÉTEUR et GAUTHERON, le courrier rédigé en commun. (Annexe 15)

le 17/11/2018



Je soussigné M^r MERLE François suis favorable au projet éolien sur
la commune de Bazelles


Je soussigné M^r Abit Emmanuel donne son avis
favorable pour le projet EOLien de Bazelles
pour l'autonomie en électricité de la commune
et également pour le projet financier.
le 17 novembre 2018

Notre consommation d'électricité étant en
constante augmentation, la production d'énergie
propre ne peut qu'être encouragée. Je ne
peux que donner un avis favorable à la
réalisation du projet éolien sur la commune
de Bazelles.

J. G. Duvoyard



Sur quelles bases CWP a-t-elle été retenue?
N'y aurait-il pas du y avoir un appel d'offre?
Sylvie CREVEUR

Après combien de temps ces installations seront elles
"rentables" ? Un investissent d'une ampleur comme ce
projet a forcément dû faire l'objet d'une étude
économique de rentabilité préalable ? Ces études sont elles
disponibles ? Je suis surprise qu'aucune information à ce
sujet soit disponible et comme remis ce jour (annexe n°14)
Orselya RISZT

Sur le principe de diversification des moyens d'approvisionnement d'électricité
je suis très favorable. Je suis indifférent d'avoir d'autres sources
d'énergie que le nucléaire. Si je fais comprendre que ce projet particu-
lier puisse gêner les résidents proche du projet, je dois que
l'intérêt général doit être pris en compte

CHAMBAUT Pierre

ABIT Béatrice = Je suis favorable au projet éolien à Bazelles. C'est une énergie propre - C'est projet apportera des moyens financiers à notre commune et permettra d'acheter le patrimoine, les écoles et l'événement de nos communes rurales.

A titre personnel, je me permets d'émettre un avis favorable pour ce projet éolien.

Énergie renouvelable propre et nécessaire (d'ici le Président Emmanuel Macron vient d'annoncer que les chaudières à fuel doivent être supprimées d'ici 20 ans, les voitures électriques utilisées, ...)

Comment ferons nous ? nous aurons de plus en plus besoin d'électricité. Préfère-t-on le nucléaire ? ...

Du point de vue études technique et environnemental, le dossier est clair et précis, bien étudié par la société.

L'impact paysager n'est qu'une question d'esthétique.

Propriétaire au Bourg des habitations N° 17, N° 24, N° 1 Impasse de la Planchette, l'implantation prévue pour ces éoliennes ne me gêne pas.

La valeur de l'immobilier est déjà au plus bas (sans les éoliennes), donc pas de crainte à ce sujet.

Je pense que ce projet serait bénéfique pour notre territoire (hotels, restaurants, ...) : présence cuisine sur ce site, donc de développement du commerce local

J. BARON

Couvert reçu en mairie de A et M^{me} POTIER. (Annexe n° 13)

~~Clos le 12/11/2018
par le commissaire enquêteur 12H40~~

Contributions reçues sur le site internet de la préfecture de
la Nièvre et transmises au commissaire enquêteur le
Lundi 19 novembre 2018.

Monsieur BATICHE Serge - Annexe n° 16

Madame HOLIK Clémence - Annexe n° 17

Madame BEYRIS Marie Claude - Annexe n° 18

Monsieur JOLY Olivier - Annexe n° 19

Madame POTIER Françoise - Annexe n° 20

Madame LETONNIER Sarah - Annexe n° 21

Monsieur COLLOT Sylvain - Annexe n° 22

Madame TORCOL Delphine - Annexe n° 23

Monsieur TORCOL Cécile - Annexe n° 24

Madame HOLIK Clémence - Annexe n° 25